

LE TEMPS

Le Temps, no. 2442

Eclairages, mercredi 21 décembre 2005

Agir contre la **maltraitance** des aînés, leur redonner une dignité

Angeline Fankhauser, ex-conseillère nationale et coprésidente de l'association faîtière de mouvements d'entraide des personnes âgées, demande plus de lumière sur cette **maltraitance**.

Angeline Fankhauser

La **maltraitance** des personnes âgées est dans nos sociétés un phénomène malheureusement répandu, quoique largement occulté. Tout au plus est-il porté à l'attention du public lors d'excès graves, alors que l'on suppose que les personnes âgées souffrent la plupart du temps en silence. Selon le professeur Wettstein de l'Université de Zurich, 60000 personnes environ seraient victimes de ce type de **maltraitance** chaque année en Suisse. Le professeur Rapin de l'Université de Genève avance, quant à lui, le chiffre de 3000 à 5000 victimes annuelles pour le seul canton de Genève.

La nature des maltraitements est multiple. Les mots, d'abord: dénigrement répétés, reproches incessants, menaces. «Si tu ne fais pas ceci ou cela, on te placera en maison de retraite où tu ne pourras plus voir tes petits-enfants.» Voilà le genre de violence verbale et psychologique à laquelle sont confrontées beaucoup de personnes âgées. La négligence, ensuite: elle est en elle-même une forme de **maltraitance** par manque d'attention ou de soins.

Mais les mauvais traitements peuvent également être de nature économique - appropriation de l'héritage avant le décès, prélèvement d'argent directement dans le porte-monnaie et accusations de «perdre la boule» si l'abuseur est démasqué. Enfin, la **maltraitance** peut également revêtir la forme de violences physiques ou sexuelles; dans ce dernier cas, le silence et le tabou qui entourent le phénomène se font encore plus épais.

Les causes d'une telle dissimulation sont multiples. La victime a souvent peur des représailles, mais éprouve également une réelle honte, non seulement à cause du fait d'avoir été abusée, mais aussi la plupart du temps devant l'identité même de l'abuseur - il s'agit en effet très souvent d'un proche, d'une personne de confiance en général peu motivée par de noirs desseins, mais plutôt dépassée par une charge matérielle et émotionnelle à laquelle elle n'est que peu ou pas préparée.

La version intégrale de cet article est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.letemps.ch/archives/>

Catégorie : Actualités Sujet(s) uniforme(s) : Personnes âgées

Taille : Moyen, 518 mots © 2005 Le Temps SA.

Tous droits réservés. Doc. : news·20051221·TE·170414

Tous droits réservés. © 2001 CEDROM-SNi